

*Uccle Avis défavorable pour le projet de démolition d'un immeuble Art déco avenue Churchill Actuellement, près d'un tiers des parcelles qui bordent l'avenue Churchill, à Uccle, est encore occupé aujourd'hui par des bâtiments de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle. Ces bâtiments présentent des façades et ...*

Uccle

Avis défavorable pour le projet de démolition d'un immeuble Art déco avenue Churchill

Actuellement, près d'un tiers des parcelles qui bordent l'avenue Churchill, à Uccle, est encore occupé aujourd'hui par des bâtiments de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle. Ces bâtiments présentent des façades et aussi, souvent, des intérieurs intéressants à conserver. C'est ce qui a conduit, très récemment, la commission de concertation à rendre un avis défavorable sur le projet de démolition de l'immeuble Art déco 85 avenue Churchill. "Cette démolition aurait appauvri le patrimoine immobilier de cette artère. Le comité de quartier Longchamp/Messidor a, pour sa part, fait réaliser une intéressante étude du patrimoine et propose la réalisation par la commune d'un règlement d'urbanisme zoné ou d'un règlement d'urbanisme spécifique. Une proposition que j'ai demandé au service de l'Urbanisme d'étudier et d'élargir à la Place Vanderkindere et à l'avenue Brugmann afin de protéger également les immeubles anciens de ces artères", a commenté Marc Cools (MR), échevin de l'Urbanisme .

A. F.

L'immeuble Art déco situé au 85 avenue Churchill.